



AIDES AU FINANCEMENT **DU « BREVET DE SECURITE ROUTIERE »** **ET DU « PERMIS DE CONDUIRE »**

L'aide au financement du BSR ou du permis de conduire (B) s'adresse à tous les bellevillois à la seule condition d'être domicilié à titre principal sur la commune depuis plus d'un an ; cette aide est attribuée une seule fois au même demandeur et versée sur le compte bancaire du demandeur, à défaut de ses parents, uniquement après l'obtention de l'examen.

Comment obtenir l'aide ?

Formulaire ci-joint à compléter, et à signer par le demandeur ou son représentant légal, à déposer en Mairie, accompagné des documents suivants :

1. Attestation d'obtention du BSR ou Certificat d'Examen du Permis de Conduire (CEPC)
2. Carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité + livret de famille
3. Justificatifs de domicile :
 - Avis d'imposition (revenus, taxe foncière, taxe d'habitation) de l'année N-1
 - bail de location
 - certificat d'hébergement
4. Facture acquittée, établie par - l'établissement agréé et déclaré en tant qu'organisme de formation pour le BSR, - ou par l'école de conduite,
5. Relevé d'Identité Bancaire.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

N° DOSSIER :

**Formulaire de demande d'aide au financement
du BSR ou Permis B
(à compléter par le demandeur)**

Civilité* : Mme - M.

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :à :

ADRESSE :

.....
.....

Téléphone : Fixe Portable Courriel :

.....

Sollicite le versement de l'aide d'un montant de :

80 € BSR

300 € Permis de Conduire B

Documents à fournir :

- Attestation d'obtention du BSR ou Certificat d'Examen du Permis de Conduire (CEPC)
- Carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité
- livret de famille

- Justificatifs de domicile :
 - Avis d'imposition (revenus, taxe foncière, taxe d'habitation) de l'année N-1
 - bail de location
 - certificat d'hébergement

- Facture acquittée, établie par - l'établissement agréé et déclaré en tant qu'organisme de formation pour le BSR, - ou par l'école de conduite, datée postérieurement à la demande.

- Relevé d'Identité Bancaire.

Fait à Belleville sur Loire,

Date de la demande,

.....

Signature du demandeur,

La Mairie de Belleville/Loire procède à un traitement des données à caractère personnel aux seules fins de l'attribution, et du versement de l'aide sur le fondement de l'article 6. § 1 alinéa c du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

CADRE À COMPLÉTER PAR LA MAIRIE

N° DOSSIER :

Le Maire de Belleville/Loire atteste que :

M – Mme

remplit les conditions d'éligibilité de l'aide au financement - du BSR ou - du permis de conduire

et qu'il a procédé au versement de l'aide forfaitaire de :

- 80.00 €
- 300.00 €

Le :

B. VAN DER PUTTEN,

Maire.